

Méthode et méthodologie dans l'élaboration d'un cours

SARI Fewzia
Université d'Oran

Dans le cadre de la mise en place du LMD au sein du Département de Français à l'Université d'Oran, une équipe s'est donnée pour tâche de concevoir un manuel pour l'enseignement-apprentissage de la langue cible, le français.

Ce module intitulé « METHODOLOGIE DE LA LANGUE VIVANTE » a été, au début, pensé comme un succédané et une refonte des deux modules enseignés depuis les années 1970, PSL (pratique systématique de la langue) et TEEO (techniques d'expression écrite et orale). Le premier module avait comme objectif l'enseignement des structures syntaxiques de la langue française et le second, celui de l'enseignement des techniques d'expressions à l'écrit et à l'oral. Une évaluation de l'enseignement de ces deux modules a conduit à un constat d'échec. L'étudiant, à l'issue de sa licence, ne maîtrise pas les notions élémentaires de la langue ainsi que les techniques de l'écrit. Il lui est également difficile de repérer les stratégies dans un écrit. L'enseignant est aussi insatisfait ; et certains sont même arrivés à remettre en question tous les contenus de la licence, estimant que ceux-ci sont inadaptés au niveau de langue des étudiants. Suite à ce constat, l'équipe a décidé de repenser l'enseignement d'abord de la langue.

L'équipe pédagogique qui s'est constituée pour la réalisation du manuel de METHODOLOGIE DE LA LANGUE VIVANTE est celle qui, pendant des années, a enseigné PSL et TEEO. Aussi, avant d'entreprendre la réalisation du manuel, elle a mené, *dans un premier temps*, pendant toute une année, à partir des observations de classe, une réflexion sur la méthode et la méthodologie à adopter pour l'élaboration d'un cours en français.

La méthode permet de comprendre d'où l'on part et où l'on arrive et de suivre un chemin plutôt que d'errer au risque de revenir en arrière, sur ses pas. Elle est indispensable : on ne peut enseigner sans méthode. Si on la définit comme un moyen de faciliter et de contrôler l'apprentissage, cela suppose qu'on ait une vue d'ensemble du parcours DIDACTIQUE que doit accomplir l'apprenant pour s'approprier l'usage d'une langue : dire et se dire en langue étrangère. Il s'agit donc de maîtriser le parcours d'apprentissage pour faire passer l'apprenant du stade de débutant à celui de l'utilisateur expérimenté. L'établissement de ce parcours relève de ce qu'on appelle la **méthodologie**. La méthodologie commence d'abord par une organisation

des données de départ, puis l'établissement d'une progression et enfin la mise en place de l'évaluation.

Dans un second temps, l'équipe s'est penchée sur :

- 1- **la conception de la langue** : l'équipe a choisi l'approche communicative. Dans PSL, la langue a été pensée comme un ensemble de structures dont il fallait connaître les règles de combinaison pour pouvoir les utiliser. On enseignait donc la structure. L'équipe a préféré abandonner cette conception pour aller vers celle de la communication : utiliser la langue n'est pas seulement manipuler des structures mais véhiculer du sens ; c'est la théorie des actes de paroles. La langue sert à un locuteur à transmettre des messages à des interlocuteurs ; d'où le choix de la forme linguistique. C'est pourquoi la première unité didactique de notre manuel est centrée autour de la communication.
- 2- **la conception de l'apprentissage** : les enseignants de l'équipe, par leur expérience (souvent longue pour certains), la formation qu'ils ont reçue, leur expérience de journées pédagogiques ou leur participation à des séminaires pédagogiques, se sont tous forgés une conception de l'apprentissage. Pour tenter d'uniformiser leurs conceptions, ils ont décidé de mettre au centre de l'apprentissage, la motivation de l'apprenant et les résultats escomptés dans cet apprentissage. Ils ont donc décidé de garder à l'esprit une attitude réflexive, de veiller à avoir une démarche raisonnée sur leur acte d'enseignement en évitant d'en faire une simple application ou une répétition de ce que ils avaient eux-mêmes reçu lors de leur formation. En fait, il fallait, à chaque moment, se poser la question de l'utilité de telle ou telle activité à tel ou tel moment de leur progression, du bien fondé de leur pratique et, le cas échéant, d'observer comment les apprenants la perçoivent.
- 3- **Le profil de l'apprenant** : les étudiants de première année de licence de français ne peuvent en aucun cas être considérés comme des débutants puisqu'au cours de leur scolarité, jusqu'au bac, ils ont reçu quelques 950 heures d'enseignement de français. Il s'agit donc pour eux de maîtriser un code qu'ils connaissent déjà. Aussi, le principe retenu par l'équipe est de tenter de tirer le meilleur parti de ce qui existe.
- 4- **Les besoins de l'apprenant** : les étudiants qui entreprennent une licence de français ont besoin de maîtriser le code pour aborder des textes en français de spécialité (sciences des textes littéraires, sciences du langage et didactique).

A partir de cette réflexion sur la langue, sur l'apprentissage et sur l'apprenant, et après une première expérience sur le terrain, l'équipe a choisi

une **pédagogie fondée essentiellement sur les savoir et les savoir faire à acquérir pour comprendre l'organisation textuelle d'un énoncé ou d'un discours dans le but de produire soi-même du sens.** Il fallait donc conduire l'étudiant à lire des textes pour qu'il puisse comprendre comment ceux-ci sont construits et dégager des modèles d'organisation de discours. Il pourra à son tour produire son propre discours. Prenant en compte l'intérêt de l'étudiant, sa sensibilité et son plaisir, l'équipe a choisi des textes très variés et une thématique diversifiée afin de créer la motivation, centre moteur de tout apprentissage réussi.

Ainsi, l'entrée choisie a été celle de **la typologie de textes.** La question de savoir comment fonctionne la langue dans un texte narratif, descriptif, argumentatif, explicatif ou injonctif a conduit l'équipe à établir un parcours qui part de l'observation d'un texte et qui se termine par la production d'un texte en passant par l'analyse et l'approfondissements des caractéristiques grammaticales et lexicales qui inscrivent un texte dans un discours spécifique. Telle est la structure de chaque séquence. Plusieurs séquences forment une unité didactique centrée sur un type de discours

Tout a été ensuite une question de technique. Le module **METHODOLOGIE DE LA LANGUE VIVANTE** sera enseigné pendant six semestres, à raison de 30 heures par semestre. Nous avons donc opté pour des unités didactiques de 30 heures ou de 10 séquences de 3 heures chacune, centrées sur un type de textes

PREMIER SEMESTRE

- unité 1 : La communication (3 séquences)
- unité 2 : La typologie de textes (7 séquences)

DEUXIEME SEMESTRE

- unité 3 : Le texte narratif

TROISIEME SEMESTRE

- unité 4 : Le texte descriptif

QUATRIEME SEMESTRE

- unité 5 : Le texte injonctif
- unité 6 : Le texte explicatif

CINQUIEME ET SIXIEME SEMESTRE

- unité 7 : Le texte argumentatif

Le premier semestre a été envisagé comme une installation de l'étudiant dans la typologie des textes avec une observation macroscopique des caractéristiques des différents discours avec une insistance sur le groupe nominal (nature et fonction) et le syntagme verbal (les temps et les modes, leurs formes et leurs valeurs). Dès le deuxième semestre, l'approche est plus fine. Nous avons laissé pour la troisième année le texte argumentatif car nous avons estimé que l'étudiant, au regard des autres modules, sera davantage confronté à des textes théoriques du type argumentatif alors que dans les premières années ce sont davantage des textes de fiction qu'il étudiera dans les autres unités d'enseignement.

Par ailleurs, tout au long de notre progression, l'évaluation est présente et continue. Nous la séparons du contrôle linguistique aboutissant à une note. Nous avons pensé cette évaluation comme une activité au cours de laquelle l'apprenant peut situer le niveau de l'acquisition des compétences visées. C'est pourquoi au lieu de donner par exemple au préalable une règle grammaticale ou lexicale, règle suivie d'exercices d'application, nous avons privilégié l'observation à partir d'énoncés significatifs suivie de pratiques à travers des activités pour aboutir à des textes à trous que l'étudiant doit combler pour retrouver la règle grammaticale visée. Le succès ou l'échec de l'exercice final est une forme d'évaluation de l'acquisition de la compétence visée.

C'est avec beaucoup d'appréhension que l'équipe livre les deux premiers volumes de ce cours, espérant que sa tâche ne sera pas vaine et comptant sur des remarques constructives de la part des autres enseignants d'autres universités.